



Service d'information et de recherche parlementaires
Bibliothèque du Parlement

EN BREF

This document is also available in English

Havi Echenberg
Le 28 octobre 2009

Le prisme de la pauvreté – Approches multiples de la pauvreté

La pauvreté peut se définir, ou se mesurer, de façons très diverses, chaque méthode offrant une autre perspective et permettant de recueillir différentes données pour les décideurs. Les approches ou définitions peuvent être plus ou moins populaires, mais toutes éclairent une facette ou une autre de la pauvreté. Les différentes mesures utilisées sont expliquées ci-dessous¹.

MESURES DU REVENU – ABSOLUES OU RELATIVES?

En général, dans les pays riches ou développés, on définit la pauvreté de manière absolue ou relative. De manière absolue, est pauvre une personne ou un ménage qui ne dispose pas de la *quantité* minimale de ressources nécessaire pour se procurer des biens de première nécessité. De manière relative, est pauvre une personne ou un ménage qui doit dépenser au-delà d'une certaine *proportion* de ses ressources pour se procurer de tels biens. Les mesures relatives de la pauvreté ne sont pas utilisées dans les pays pauvres.

A. Seuils de faible revenu

À défaut d'une définition ou d'une mesure officielle, il est généralement convenu que les seuils de faible revenu (SFR) de Statistique Canada constituent une mesure utile. Ils reposent sur la proportion moyenne du revenu des ménages consacrée aux biens de première nécessité et sont fixés à 20 points de pourcentage au-dessus de cette moyenne. En outre, ils varient en fonction de la taille du ménage et de la population de manière à tenir compte des différents niveaux de revenu nécessaires à chacun.

À leur création, les SFR étaient des mesures relatives et ils le sont restés grâce à de nouveaux calculs périodiques fondés sur les habitudes de dépense du

moment. Les habitudes de base sur lesquelles reposaient les mesures n'ont cependant pas été réévaluées depuis 1992. Depuis, elles ont été rajustées en fonction de l'augmentation du coût de la vie. Les SFR perdent donc de leur relativité avec le temps, et il n'est pas prévu d'actualiser les calculs.

B. Mesure de faible revenu

Statistique Canada produit une deuxième mesure relative appelée mesure de faible revenu (MFR), qui fixe un seuil à 50 p. 100 du revenu familial médian, seuil rajusté en fonction de la taille de la famille. La MFR permet d'établir des comparaisons entre pays disposant de mesures semblables. Il est à noter, cependant, que l'Union européenne fixe depuis peu le faible revenu à 60 p. 100 du revenu médian, plaçant ainsi la barre plus haut que la MFR au Canada. Comme la mesure du panier de consommation décrite ci-dessous, la MFR est une mesure relativement récente et elle n'offre aucune donnée historique. Elle sert toutefois de base à la contribution du Canada à l'étude sur les revenus du Luxembourg, étude comparative internationale, et se révèle donc plus utile à des fins de comparaison.

C. Pauvreté absolue

Dans l'opinion minoritaire, proposée par le seul Fraser Institute, une part absolue du revenu est nécessaire pour acheter seulement des biens de première nécessité. Cette mesure a d'abord été définie sans tenir compte de la taille du ménage ou de la collectivité, mais elle a été révisée depuis pour tenir compte de la taille du ménage. Elle ne prend toujours pas en considération la population de la collectivité où vit la personne ou la famille à faible revenu.

D. Mesure du panier de consommation

La mesure du panier de consommation, élaborée par Ressources humaines et Développement des compétences Canada avec le concours des gouvernements provinciaux et territoriaux et de Statistique Canada, détermine le niveau de revenu nécessaire pour répondre aux besoins d'une personne ou d'un ménage. Même si elle établit un montant fixe nécessaire, elle diffère de la mesure de la pauvreté absolue du Fraser Institute en ceci qu'elle comprend, en plus des biens de première nécessité, l'ensemble des biens et des services offerts à la plupart des familles. Comme il s'agit de la mesure la plus récente (1997), elle est rarement utilisée dans les analyses et elle ne permet pas d'établir de comparaisons avant 1997.

AVANT OU APRÈS IMPÔT?

Il y a un deuxième débat autour de la définition de la pauvreté, à savoir si le niveau de revenu devrait être calculé avant ou après impôt et avant ou après les transferts administrés dans le cadre du régime fiscal, car le niveau de revenu influe sur le SFR.

Si le niveau de revenu est calculé avant impôt, le SFR sera inférieur à ce qu'il serait s'il était fixé après, parce que, même s'il tient compte des revenus de toute provenance, y compris des crédits d'impôt remboursables, il ne prend pas en compte les effets de redistribution du régime fiscal canadien. Dans ce régime, les tranches de revenu sont imposées à des taux croissants, de sorte que les personnes à revenu plus élevé cèdent une plus grande part de celui-ci à l'impôt. Comme le SFR est fixé à 20 points de pourcentage au-dessus du pourcentage moyen du revenu consacré à l'alimentation, au logement et à l'habillement (seuil défini en 1992 et relevé depuis en fonction de l'indice du coût de la vie), il sera plus élevé s'il est calculé après impôt, puisque le montant consacré aux biens de première nécessité représente un pourcentage supérieur du faible revenu après impôt.

On ne s'entend pas sur la mesure à utiliser. En fait, les analystes précisent dans leurs travaux laquelle ils utilisent et, parfois, ils ont recours aux deux.

PROFONDEUR DE LA PAUVRETÉ

Une autre méthode utilisée pour mesurer la pauvreté vise à déterminer le degré de pauvreté de divers groupes, autrement dit la différence entre le revenu

disponible et le revenu nécessaire pour arriver au seuil de pauvreté. On parle, en l'espèce, de profondeur de la pauvreté. Ainsi, beaucoup de personnes âgées sont pauvres, mais les mesures de soutien du revenu qui leur sont destinées (Sécurité de la vieillesse et Supplément de revenu garanti) font en sorte que même le revenu minimum dont elles disposent avoisine le SFR établi pour leur éviter la grande pauvreté. Il n'en va pas de même dans la plupart des provinces et territoires canadiens pour les personnes seules sans emploi mais sans handicap, qui reçoivent une aide sociale nettement inférieure à celle accordée aux personnes considérées comme inaptes au travail. Leur revenu peut correspondre à moins de la moitié du SFR établi, d'où la pauvreté plus profonde dans laquelle elles se trouvent par rapport à nombre de personnes âgées ou handicapées.

CONSOMMATION

Les approches examinées jusqu'ici sont toutes des variantes de la pauvreté évaluée en fonction du revenu. D'après certains analystes, la consommation, c'est-à-dire ce dont une personne ou un ménage ont réellement besoin ou ce qu'ils choisissent d'acheter, est une meilleure mesure. La distinction peut être importante, car le niveau de revenu ne peut à lui seul rendre compte de certains facteurs non négligeables, comme le fait qu'un ménage doive ou pas payer un loyer ou rembourser une hypothèque ou qu'il vit dans un logement gratuit ou entièrement payé. Sa capacité de satisfaire à une partie de ses besoins par le jardinage et l'agriculture entre aussi en jeu, ce qui lui évite de devoir tout acheter. On ne dispose que depuis peu de données qui permettent de mesurer la pauvreté en fonction de la consommation, ce qui fait que ce type d'analyse est moins courant.

DYNAMIQUE DE LA PAUVRETÉ

Les mesures examinées jusqu'ici reposent sur des évaluations du revenu à un moment donné fondées sur des enquêtes auprès des ménages, des résultats de recensement ou d'autres données administratives. Ce genre d'évaluation « instantanée » ne peut tenir compte de situations dissemblables et faire la différence, par exemple, entre une période de chômage de courte durée et une dépendance intergénérationnelle envers l'aide sociale.

Il est possible aussi de définir et de mesurer la pauvreté en étudiant sa dynamique, c'est-à-dire sa fréquence et sa durée chez une personne ou dans un ménage. Une évaluation dynamique de la pauvreté

permet une analyse à plus long terme et peut prendre en considération des étapes importantes, comme l'obtention d'un premier emploi ou un licenciement. Là encore, comme il y a peu de temps que l'on dispose des données nécessaires à une évaluation de la dynamique de la pauvreté, les analystes choisissent rarement cette approche.

TRAJECTOIRE DE VIE

Enfin, l'analyse des trajectoires de vie est une autre nouvelle méthode de mesure de la pauvreté. Elle repose sur des données administratives et sur des modèles économiques et statistiques produits à l'aide d'un outil de Statistique Canada appelé LifePaths. L'analyse des trajectoires de vie permet de prévoir des événements qui engendrent souvent la pauvreté et qui vont de la transition de l'école au marché du travail en passant par l'échec d'un mariage, une grossesse ou la naissance d'un enfant, et de prédire la probabilité d'un épisode de pauvreté ainsi que sa durée. Elle permet également d'évaluer le revenu non seulement globalement – c'est-à-dire le revenu dont dispose une personne à un moment donné –, mais aussi par rapport aux flux – c'est-à-dire aux transferts des gouvernements et aux gouvernements au cours d'une vie. Cette mesure intéresse les analystes, parce qu'au lieu de les limiter à des politiques qui ne tiennent aucun compte des déclencheurs de la pauvreté, de sa fréquence et de sa durée, elle leur permet d'envisager des interventions visant les points de transition qui mènent à la pauvreté.

SOURCES CHOISIES

Raphael, Dennis. *Poverty and Policy in Canada: Implications for Health and Quality of Life*, Toronto, Canadian Scholars Press, 2007.

Sarlo, Chris. *What is Poverty? Providing Clarity for Canada*, Fraser Institute, mai 2008,
http://www.fraserinstitute.org/commerce.web/product_files/What_is_Poverty.pdf.

Statistique Canada. *Les seuils de faible revenu pour 2008 et les mesures de faible revenu de 2007*, Série de documents de recherche,
<http://www.statcan.gc.ca/pub/75f0002m/75f0002m2009002-fra.htm>.

Valletta, Robert G. *Les entrées et les sorties de la pauvreté dans les économies avancées : la dynamique de la pauvreté au Canada, en Allemagne, en Grande-Bretagne et aux États-Unis*, Federal Reserve Bank of San Francisco, document de travail 2004-18, 2004,

<http://www.statcan.gc.ca/pub/75f0002m/75f0002m2005001-fra.pdf>.

¹ On trouvera des renseignements sur d'autres aspects de la pauvreté dans les trois publications connexes suivantes de la Bibliothèque du Parlement :

Collin, Chantal, et Hilary Jensen. *La pauvreté au Canada : un profil statistique*, PRB 09-17F, Ottawa, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement, 28 septembre 2009.

Echenberg, Havi. *Le prisme de la pauvreté – Les causes de la pauvreté*, PRB 09-14F, Ottawa, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement, 28 octobre 2009.

Echenberg, Havi. *Le prisme de la pauvreté – Ce qui aide à lutter contre la pauvreté*, PRB 09-15F, Ottawa, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement, 28 octobre 2009.